

## Le mot de l'opposition.



Sans aucune concertation préalable, la majorité municipale a décidé de réduire le droit d'expression de l'opposition à 10 lignes (format Word, arial 12 points) par listes minoritaires !

Outre qu'il s'agit là d'une curieuse conception de la démocratie, du dialogue apaisé et de l'écoute tant vantés et promis lors de la campagne électorale, nous nous trouvons surtout dans l'incapacité d'exprimer nos avis, nos différences et nos propositions dans un format aussi court.

C'est pourquoi les représentants de **Gometz Uni et Solidaire** demandent officiellement et publiquement un rendez-vous à Mme la Maire afin d'aborder avec elle un certain nombre de points aujourd'hui peu clairs ou sans réponse... Nous vous ferons connaître l'ensemble de nos questions et ses réponses lors d'un prochain bulletin publié à nos frais et distribué dans vos boîtes.

**Chantal BOCS, Olivier LEGRAS & Ghislain THOMASSET**

**Élus d'opposition "Gometz Uni & Solidaire".**